

DATE

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

1974

AAF-SA
Société anonyme au capital de 20.000.000 F
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
R.C.S. Evreux : B 775 574 213 (68 B 35)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration
du 4 novembre 1994

Le 4 novembre 1994, à 11 heures, le Conseil d'administration d'AAF-SA, société anonyme au capital de 20.000.000 F, s'est réuni au 69 avenue Victor Hugo, Paris (16), sur convocation de son Président.

Sont présents :

- M. Michael R. Hulshoff, Président-directeur général;
- AAF-McQuay France, en la personne de M. Jacques Bel, son représentant permanent.

Assistent également à la réunion

- MM. J.P. Amisse, F. Perrot et D. Ducommun, délégués du Comité d'entreprise;
- M. Jean-Marie Nectoux, Secrétaire Général.

La moitié au moins des administrateurs étant effectivement présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la réunion du 1 juillet 1994, qui a été communiqué aux administrateurs, est approuvé.

1. Examen des comptes prévisionnels du semestre clos
le 31 mai 1994

M. J.M. Nectoux, Secrétaire Général de la société, fait un exposé sur l'activité de la société depuis le début de l'exercice et indique que le Conseil se réunit, conformément à la loi, en vue d'établir les documents suivants :

- le compte de résultat prévisionnel de l'exercice en cours révisé;

- la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible au 31 mai 1994.

Après échange d'informations et analyse, les membres du Conseil approuvent les documents soumis à leur examen, qui seront communiqués dans les huit jours au commissaire aux comptes et au Comité d'entreprise.

2. Cooptation d'un administrateur

M. Hulshoff fait part au Conseil de la démission de M. Bruce E. Hebert de ses fonctions d'administrateur.

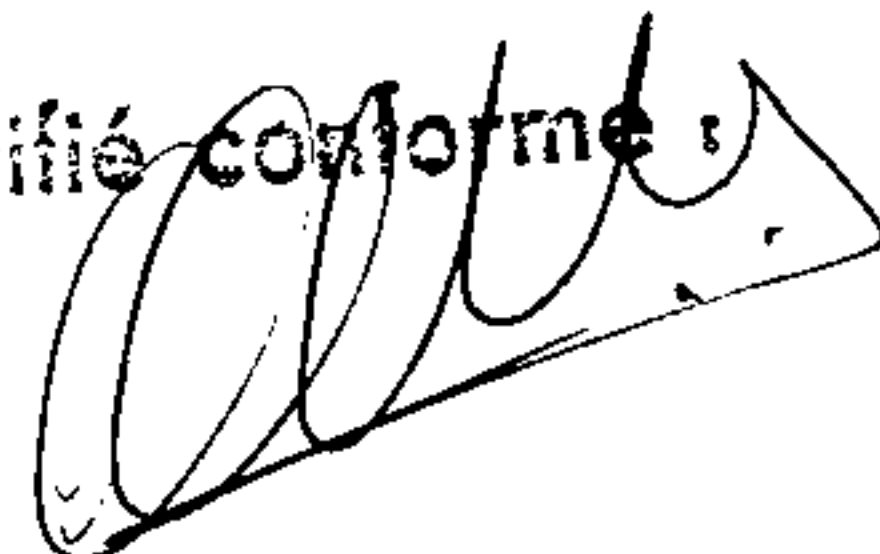
Le Conseil décide à l'unanimité de coopter M. Gerald L. Boehrs aux fonctions d'administrateur de la société, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

La présente nomination sera soumise pour ratification à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

L'ordre du jour de la présente réunion étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le présent procès-verbal a été établi et signé, après lecture, par le Président et l'autre administrateur présent.

Certifié conforme :

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'A' or similar character, written over the 'Certifié conforme' text.

CERTIFICAT DU SECRETAIRE GENERAL

Je soussigné, Secrétaire Général dûment élu, habilité et en fonctions d'AAF-McQUAY INTERNATIONAL, INC., société constituée en conformité des lois de l'Etat du Delaware (ci-après appelée "la Société") et, en ladite qualité de Secrétaire Général, ayant connaissance des registres sociaux et la garde du sceau de la Société, certifie par les présentes:

- (i) que je suis le Secrétaire Général dûment élu et habilité de la Société;
- (ii) que figure en annexe aux présentes le Certificat d'amendement de "SnyderGeneral, Inc.", enregistré le 8 février 1992, changeant ladite dénomination en "SnyderGeneral International, Inc."; et
- (iii) que figure également en annexe le Certificat d'amendement de "SnyderGeneral International, Inc.", enregistré le 20 septembre 1994, changeant ladite dénomination en "AAF-McQuay International, Inc."

EN FOI DE QUOI j'ai sur les présentes apposé ma signature ce 7 novembre 1994.

p. AAF-McQUAY INTERNATIONAL, INC.

Le Secrétaire Général

signé: Joseph R. WEAVER, Jr.

Sceau social

GILLES CANUZIÈRE

Expert-Traducteur Reconnu
près la Cour d'Appel
Tribunal de Grande Instance
de Paris

15, rue des Mées 75007 PARIS

Tél. 4273.29.62

ETAT DU DELAWARE
SECRETARIAT D'ETAT

Je soussigné, Michael RATCHFORD, Secrétaire d'Etat de
l'Etat du Delaware, certifie par les présentes que le
document ci-annexé est une copie conforme du Certificat
d'Amendement de "SNYDERGENERAL, INC." tel qu'enregistré par
mes services le 18 février 1992 à 9h.

Le Secrétaire d'Etat
griffe de: Michael RATCHFORD

Authentification N° 3348878
en date du 18 février 1992
Sceau du Secrétariat d'Etat

GILLES CAMBIÈRE

Expert-Traducteur
présenté par le
Tribunal de Grande Instance
de Paris

75017 PARIS

Tél. 273.29.62

CERTIFICAT D'AMENDEMENT DE L'ACTE CONSTITUTIF DE
SNYDERGENERAL, INC.

(constituée à l'origine le 12 mars 1982)

SNYDERGENERAL, INC., société constituée en conformité et en vertu de la Loi générale de l'Etat du Delaware relative aux sociétés,

CERTIFIE PAR LES PRESENTES:

1.- Qu'en application d'un Consentement unanime écrit du Conseil d'administration en date du 12 février 1992, en lieu et place d'une Réunion extraordinaire du Conseil, SnyderGeneral, Inc. a dûment adopté des résolutions énonçant une proposition d'amendement de l'Acte constitutif de ladite Société, déclarant qu'un tel amendement est recommandé et convoquant une assemblée des actionnaires de ladite Société pour en délibérer. La résolution énonçant la proposition d'amendement est la suivante:

IL EST DECIDE que l'Acte constitutif de SnyderGeneral, Inc. est amendé afin de changer la dénomination de la Société en SnyderGeneral International, Inc. et, pour mettre à effet une telle décision, l'Article premier de l'Acte constitutif de la Société, tel que précédemment énoncé, est modifié et doit se lire comme suit:

"ARTICLE I: La dénomination de la Société est:
SNYDERGENERAL INTERNATIONAL, INC."

2.- Qu'ultérieurement, en application d'une résolution de son Conseil d'Administration, un Consentement unanime écrit des actionnaires en date du 12 février 1992, en lieu et place d'une assemblée extraordinaire, a été intégralement signé par chacun des actionnaires de la Société et le nombre nécessaire requis par la loi de voix attachées aux actions a été exprimé en faveur dudit amendement.

3.- Ledit amendement a été dûment adopté conformément aux dispositions du Titre 242 de la Loi générale de l'Etat du Delaware relative aux sociétés.

4.- Le capital de ladite Société ne sera pas réduit en vertu ou à cause dudit amendement.

EN FOI DE QUOI SnyderGeneral, Inc. a fait signer le présent Certificat par Richard W. SNYDER, son Président, et par Michael CAOLO, Jr., son Secrétaire Général, ce 14 février 1992.

p. SNYDERGENERAL, INC.: - Richard W. SNYDER, Président
- Michael CAOLO, Jr., Sec. Général

GILLES CAHUZIÈRE
Expert-Traducteur - Interprète
près la Cour d'Appel de la
Tribunal de la Cour d'Appel
de l'Ontario

Tél. 273.29.02

ETAT DU DELAWARE
SECRETARIAT D'ETAT

Je soussigné, Edward J. FREEL, Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware, certifie par les présentes que le document ci-annexé est une copie conforme du Certificat d'Amendement de "SNYDERGENERAL INTERNATIONAL, INC.", changeant ladite dénomination de "SNYDERGENERAL INTERNATIONAL, INC." en "AAF-MCQUAY INTERNATIONAL, INC.", tel qu'enregistré par mes services le 20 septembre 1994 à 14h.30.

Une copie certifiée conforme dudit certificat a été expédiée pour enregistrement au Greffier du comté de New Castle.

Le Secrétaire d'Etat
griffe de: Edward J. FREEL

Authentification N° 7244436
en date du 20 septembre 1994
Sceau du Secrétariat d'Etat

GILLES CAHUZIÈRE
Expert-Traducteur Assermenté
près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Grande Instance
de Paris
75007 PARIS
Tél. 273.29.62

CERTIFICAT D'AMENDEMENT DE L'ACTE CONSTITUTIF DE
SNYDERGENERAL INTERNATIONAL, INC.

SNYDERGENERAL INTERNATIONAL, INC., société constituée en conformité et en vertu de la Loi générale de l'Etat du Delaware relative aux sociétés,

CERTIFIE PAR LES PRESENTES:

1.- Que le Conseil d'administration de ladite Société, par le consentement unanime écrit de ses membres inscrit au registre des procès-verbaux du Conseil, a adopté une résolution énonçant et déclarant recommandée la proposition suivante d'amendement de l'Acte constitutif de ladite Société:

IL EST DECIDE que le Conseil d'administration propose et recommande, sous réserve d'approbation par le vote favorable de la majorité relative des actionnaires de la Société, que la dénomination de la Société soit changée en "AAF-McQUAY INTERNATIONAL, INC." et que les dirigeants appropriés de la Société fassent enregistrer un amendement à l'Acte constitutif de la Société pour mettre à effet une telle modification.

2.- Qu'en lieu et place d'une assemblée et d'un vote des actionnaires, ceux-ci ont donné leur consentement unanime écrit au changement de la dénomination de la Société en AAF-McQuay International, Inc. et au dépôt de tous documents nécessaires ou souhaitables pour mettre à effet une telle modification, et ce en conformité du Titre 228 de la Loi générale de l'Etat du Delaware relative aux sociétés.

...1..

3°- L'Article premier de l'Acte constitutif de SnyderGeneral International, Inc. est par les présentes supprimé en totalité et remplacé en totalité par ce qui suit:

"ARTICLE I: Dénomination sociale.

La dénomination de la société (ci-après appelée "la Société") est: AAF-MCQUAY INTERNATIONAL, INC."

4°- L'amendement susmentionné a été dûment adopté conformément aux dispositions applicables des Titres 242 et 228 de la Loi générale de l'Etat du Delaware relative aux sociétés.

EN FOI DE QUOI SnyderGeneral International, Inc. a fait signer le présent Certificat par Joseph B. HUNTER, son Président-Directeur Général, et l'a fait attester par Joseph R. WEAVER, son Secrétaire Général, ce 16 septembre 1994.

p. SNYDERGENERAL INTERNATIONAL, INC.

le Président-Directeur Général

signé: Joseph B. HUNTER

Attesté par:

Joseph R. WEAVER (signature)

Secrétaire Général

..2..

GILLES CAHUZIÈRE

Expert-Traducteur Assermenté
près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Grande Instance
de Paris

15, rue de Valenciennes 75001 PARIS
Tél. 4273.29.02

Certifié conforme à l'original écrit en langue

Anglais et visé par moi, Traducteur

Assermenté soussigné, ne varietur, sous le N° 334 / 1111-1111-1111 / 3

PARIS, le 30 NOV. 1994

Gilles Cahuzière

CERTIFICAT DU SECRETAIRE GENERAL

Je soussigné, Secrétaire Général dûment élu, habilité et en fonctions d'AAF-McQUAY INTERNATIONAL, INC., société constituée en conformité des lois de l'Etat du Delaware (ci-après appelée "la Société") et, en ladite qualité de Secrétaire Général, ayant connaissance des registres sociaux et la garde du sceau de la Société, certifie par les présentes:

- (i) que je suis le Secrétaire Général dûment élu et habilité de la Société;
- (ii) que Donald MUNSON est nommé représentant permanent de la Société à compter du 27 juillet 1994 à l'effet pour celui-ci de représenter cette dernière lors de toutes réunions du Conseil d'administration d'AAF-S.A., société anonyme de droit français dont le siège social est sis rue William-Dian, 27620 GASNY, pendant toute la durée du mandat de la Société en qualité d'administrateur de ladite société de droit français.

EN FOI DE QUOI j'ai sur les présentes apposé ma signature ce 7 novembre 1994.

p. AAF-McQUAY INTERNATIONAL, INC.

Le Secrétaire Général

signé: Joseph R. WEAVER, Jr.

Sceau social

GILLES CAHUZIÈRE
Expert-Traducteur Assermenté
près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Grande Instance
de Paris
15, rue des saules 75007 PARIS
Tél. 4273.29.32

Certifié conforme à l'original écrit en langue
ANGLAISE et visé par moi, Traducteur
Assermenté soussigné, ne varietur, sous le N° AAF-McQuay/1
PARIS, le 30 NOV. 1994

Gilles Cahuzière